



A défaut de notre traditionnelle plaine, consultez les pages 28 et 30 pour retrouver tous les stages organisés par la commune cet été



**Plan Communal
de Mobilité**

P16



21 juillet

P9



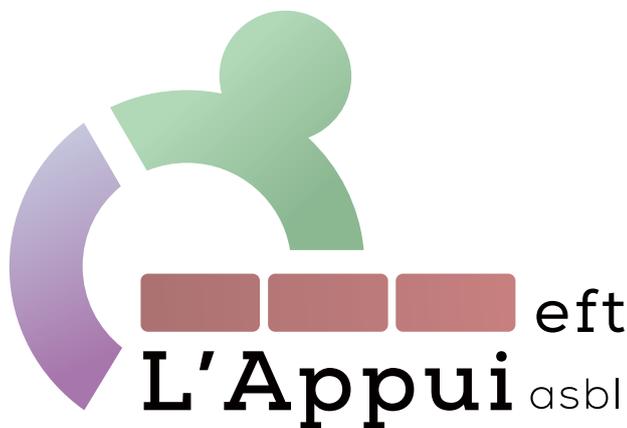
**de l'air! DOUR
Fête la
MUSIQUE**

dans les Centres
Culturels du Borinage

**Fête de
la musique**

P10

FORMATIONS AXÉES
SUR LA PRATIQUE



Depuis 2008,

L'EFT L'APPUI organise sur **votre commune** 2 filières de formation dans le domaine du bâtiment :
« **ouvrier polyvalent** » et « **recouvrement mural** ».

Nos **formations** alternent théorie, mise en pratique sur chantiers réels et stages en entreprises.

Nos équipes vous proposent également leurs services pour la réalisation de travaux de peinture et de gros œuvre.

- Vous souhaitez vous former dans le domaine du bâtiment ?
- Vous désirez offrir à l'un de nos stagiaires l'opportunité de se perfectionner au sein de votre entreprise ?

Contactez-nous

EFT L'APPUI asbl

Rue Alexandre Patte, 11B à 7370 Dour
065/61 01 79 - info@eftlappui.be



Editeur responsable Blandine Philips - EFT L'appui - 11b, rue Alexandre Patte - 7370 Dour. Crédits photo EFT et Shutterstock



Sommaire

Contacts

- Contacts et permanences des échevins 4
- Contacts utiles 4

Culture

- Le mot de la présidente 9
- Centre Culturel de Dour 9
- Festivités du 21 juillet 9
- « Le Petit Montmartre » Première édition 9
- Littérature : deux Dourois parlent d'un troisième...10
- Fête de la musique

Environnement

- Le plastique, c'est pas fantastique ! 11
- Les pollinisateurs sauvages, des insectes irremplaçables 11
- Concours du plus beau potager dourois 2021 12

Associations patriotiques

- Commémorations du 8 mai 1945
Respect et reconnaissance aux patriotes 12

Ma ville et infos citoyennes

- Règlement général de police administrative (RGPA)
Détenir et circuler avec un animal : les règles à respecter 14

Petite enfance

- Crèches 15

Mobilité

- Plan Communal de Mobilité 16
- 1^{re} étape concrète fin septembre : Réouverture de la Rue Grande avec la mise en place de la nouvelle gestion des parkings 16
- Focus sur le stationnement alterné semi-mensuel 17

Travaux

- Travaux 19

Sport

- Location vélos et trottinettes au centre sportif d'Elouges 19
- Sport 19

Police

- Comment demander une surveillance habitation pendant vos vacances? 20

Social

- CPAS 22
- Prendre son envol du domicile parental 22
- Plan fortes chaleurs et ozone 23
- Quand le lien social se crée par visioconférence ! 23
- Le Logis Dourois scrl 25
- Plan de Cohésion Sociale 26

Enseignement

- Nos écoles communales 29

Jeunesse

- Stages d'été 2021 30

Santé

- Santé 30

Bulletin édité par l'Administration communale de Dour

Grand Place 1 – 7370 Dour

065/76 18 10

info@communedour.be

www.communedour.be

Editeur responsable : Administration Communale de Dour

Service Communication : Aude Brichaux - 065/76 18 26

Réalisation & régie publicitaire :

Daniel Grasselli

0475/81 45 26

daniel.grasselli@skynet.be

Les artisans de la reprise !

Avec l'arrivée du vaccin, l'épidémie se calme peu à peu.

La vaccination est bien avancée pour les plus vulnérables et devient peu à peu accessible à toute la population. Elle permet progressivement d'organiser le déconfinement et de reprendre normalement différentes activités.

Plus que jamais, nous serons en appui de celles et ceux qui seront les artisans de la reprise.

La reprise de toutes les activités commerciales mais aussi de nos secteurs culturels, festifs, sportifs et associatifs sera progressivement possible. Très concrètement, la commune a débloqué un budget important (plusieurs centaines de milliers d'euros) pour la relance de ces secteurs et de leurs activités. Cela nous semble essentiel et nous serons au rendez-vous.

Cette reprise va aussi coïncider, à quelques jours près, avec la fin de gros travaux sur les voiries les plus importantes. Nous pourrons très bientôt profiter de la rue Grande pour y organiser de nombreuses activités. Cette relance est également soutenue par l'octroi d'aide financière pour ceux qui veulent développer un projet de commerce dans le centre de l'entité. Pour un nouveau commerce, l'aide financière pourra aller jusqu'à 6000 euros !

Dans l'attente de vous retrouver cet été, je vous souhaite de profiter, avec prudence, des libertés retrouvées.



Carlo DI ANTONIO

Bourgmestre de Dour

carlo@diantonio.be

0478/205861

Contacts et permanences des échevins



Carlo DI ANTONIO

Bourgmestre

Police, Finances, Service de Secours, RCA, Transition écologique, Environnement, Nouveaux habitants, État-civil, Population

☎ 0478/20 58 61

@ carlo@diantonio.be

Permanences : Samedi de 9h15 à 11h. Les autres jours sur rendez-vous : carlo@diantonio.be



Pierre CARTON

Premier échevin

Tourisme, Numérique, Développement économique, Performances énergétiques, Plan communal de mobilité, Agriculture, Associations patriotiques, Parking

☎ 0479/95 50 27

@ pierre.carton@mrhainaut.be

Permanences : Samedi de 9h à 12h Hôtel de Ville. Sur RDV Ancienne maison communale de Blaugies (Grand-Place de Blaugies).



Christine GRECO-DRUART

Quatrième échevine

Fêtes et sociétés de musique, Jumelage Participations citoyennes, Cultes, Handicap, Noces, Bibliothèque

☎ 0479/56 97 25

@ ch.greco@hotmail.com

Permanences : Samedi de 9h15 à 10h30. Sur rdv les autres jours.



Vincent LOISEAU

Deuxième échevin

Enseignement, Logement, Ale, Emploi, Immeubles inoccupés, Culture, Stationnement

☎ 0476/66 39 35

@ vin.loiseau@gmail.com

Permanences : Samedi de 9h30 à 11h sur rdv à domicile. Du lundi au jeudi sur rdv à l'hôtel de ville.



Patrick POLI

Cinquième échevin

Sport, Jeunesse, Sécurité routière, Propriété publique, Plaine de vacances

☎ 0492/20 21 35

@ Patjuvel3@gmail.com

Permanences : Samedi de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous les autres jours.



Sammy VAN HOORDE

Troisième échevin

Travaux, Commerces, Cimetière Aménagement du territoire et urbanisme, Nature Bien-être animal

☎ 0477/48 16 09

@ sammyvanhoorde@gmail.com

Permanences : Mardi de 9h à 12h Samedi de 9h à 12h.



Martine COQUELET

Présidente du CPAS et Échevine

Affaires sociales, Petite enfance, Familles, Aînés, Santé

☎ 0478/67 22 94

@ magerco@hotmail.com

Permanences : Samedi de 9h30 à 11h30 à l'Hôtel de Ville Jeudi de 13h30 à 15h au CPAS, Rue Emile Estiévenart, 5 Du lundi au vendredi sur rdv : magerco@hotmail.com

Contacts utiles

Compte tenu de la crise sanitaire, privilégiez un appel téléphonique avec le correspondant souhaité avant d'envisager tout déplacement

Tous les services fonctionnent sur rendez-vous

Administration communale

☎ Grand-Place, 1

☎ 065/76 18 10

🌐 www.communedour.be - News-dour

Services Population, Etat civil

Etat civil : 065 76 18 41 - Population : 065 76 18 13

Recette et taxes

☎ 065 761 818 -819

Bibliothèque

☎ 065/76 18 44 (45-46)

@ bibliodour@communedour.be

bibliothèque de Dour - Bibliodour

Service des travaux

☎ 065/76 18 60

Urbanisme

☎ 065/76 18 73

Environnement

☎ 065/76 18 64

EPN (Espace Public Numérique)

☎ 065/69 10 18 - (renseignements et inscriptions)

Accueil extrascolaire

☎ 065/80 09 95 - 0472/09 90 14

Maison de Quartier (Élouges)

☎ 065/69 10 18 ou 19

Dour Centre-ville

☎ 065/43 17 07



Attention

le recyparc est toujours en travaux, réouverture prévue à l'automne

L'OPTICIEN MONS

OPTIQUE & ACOUSTIQUE



Le plus grand choix
de **SOLAIRES**
et de
MARQUES EXCLUSIVES
de votre région



Cartier

LAZAL
EYEWEAR

GUCCI

Dior

LINDBERGG

Chloé

PROMO

Sur présentation de ce bon :

-100 €

à l'achat d'une monture
avec verres unifocaux*

PROMO

Sur présentation de ce bon :

-200 €

à l'achat d'une monture
avec verres progressifs*

* Voir conditions en magasin

L'OPTICIEN MONS
OPTIQUE & ACOUSTIQUE

LES GRANDS PRÉS (Entrée parking couvert)

☎ 065/60 18 50

✉ info@lopticien.be

🌐 www.lopticien.be



Toutes les
lentilles de contact
au meilleur prix



Travailler pour le bien commun

Avec l'ensemble de notre équipe, la majorité actuelle s'est lancée depuis début 2007 dans une vaste opération de reconstruction de notre commune. Dans quelques mois, les plus gros chantiers seront terminés. Il aura fallu près de quinze années pour modifier complètement le visage de certains quartiers, réhabiliter des friches, dépolluer, reconstruire, rénover.

Ces grands travaux nécessaires seront bientôt derrière nous mais le travail va se poursuivre plus localement. De plus petites rues, des trottoirs, des quartiers vont à leur tour bénéficier de travaux nécessaires. Une attention particulière sera apportée aux conditions des déplacements piétons dans les quartiers et donc aux aménagements qui doivent être réalisés.

Le verdissement de la commune sera aussi une priorité avec des plantations encore plus soutenues mais aussi la multiplication des espaces fleuris. A l'automne prochain nous ferons le point rue par rue des aménagements nécessaires et souhaités. Si vous voulez participer et donner vos avis n'hésitez pas à contacter l'un des conseillers dont les noms sont repris ci-dessous.

Je vous souhaite de passer un bel été et je vous invite à participer aux nombreuses activités qui devraient être de nouveau organisées sur nos communes en juillet et en août.

Carlo Di Antonio

Les 14 conseillers communaux de l'équipe du Bourgmestre

Carlo Di Antonio,
Bourgmestre ; 0478/20.58.61

Pierre Carton,
Echevin ; 0479/95.50.27

Vincent Loiseau,
Echevin ; 0476/66.39.35

Sammy Van Hoorde,
Echevin ; 0477/48.16.09

Martine Coquelet,
Echevine et Présidente du CPAS ;
0478/67.22.94

Christina Greco,
Echevine ; 0479/56.97.25

Patrick Poli,
Echevin ; 0492/20.21.35

Alain Miraux,
Conseiller communal ;
0475/ 60.93.25

Ariane Strappazon,
Conseillère communale ;
0493/35.27.18

Marcel De Raijmaeker,
Conseiller communal ; 0478/73.05.51

Catia Pompilii,
Conseillère communale ;
0475/56.26.31

Virginie Bourlard,
Conseillère communale ;
0476/36 91 15

Emilie Rioda,
Conseillère communale ;
0471/67.21.83

Romeo Delcroix,
Conseiller communal ; 0477/71.18.39



À l'heure de rédiger ce billet, tous les signaux semblent passer au vert pour que puisse avoir lieu la reprise complète des activités sportives, culturelles mais aussi celles du secteur HORECA. Nous souhaitons donc une bonne reprise à tous les acteurs de ces secteurs qui ont été lourdement impactés par cette crise sanitaire. Nous ne pouvons que vous encourager à soutenir tous les commerces de notre entité qui, aujourd'hui plus que jamais, ont besoin de nous.

Si ce retour à la vie normale est aujourd'hui possible, c'est, avant tout, grâce à la campagne vaccinale. Nous rencontrons encore trop de personnes réticentes à l'idée de se faire vacciner. La vaccination est un acte solidaire. elle vous protège, mais elle protège également les personnes qui vous entourent. C'est aussi la clé pour enrayer cette pandémie mondiale et ainsi retrouver nos libertés passées. Pour plus d'informations concernant la vaccination, vous pouvez vous adresser à votre médecin traitant, votre pharmacien(ne) ou tout autre professionnel(le) de soins en qui vous avez confiance. Vous pouvez également consulter le site jemevaccine.be qui vous oriente vers des informations accessibles et validées scientifiquement.

Prenez soin de vous et des vôtres,

Bonnes vacances avec un peu d'avance.

Les conseillers communaux pour le groupe « VOTRE DOUR »

Joris DURIGNEUX (0476 26 07 85)

Tina CANNIZZARO-CANION
(0476 91 11 59)

Sabine CARTON (0470 13 71 64)

Antoine CAUCHIES (0472 86 48 06)

Ariane CHRISTIAN (0479 77 53 37)

Marc COOLSAET (0495 30 45 52)

Thomas DURANT (0499 19 37 30)

Sheldon GUCHEZ (0471 56 13 12)

Eric MORELLE (0473 19 14 56)

Fabian RUELLE (0476 29 68 02)

Alexy SAUTELET (0474 40 04 85)

Les conseillers du CPAS pour le groupe « VOTRE DOUR »

Nathalie BERTRAND (0475 93 63 38)

Sheldon GUCHEZ (0471 56 13 12)

Samuel NTEM NTEM (0471 54 57 42)

Alexy SAUTELET (0474 40 04 85)

Jean-Pierre SIMON (0489 33 71 63)

Votre Dour



BESOIN D'UNE **AIDE PERSONNALISÉE** À DOMICILE ?

→ **Aides familiaux**

Aide à la vie quotidienne
entretien, repas, lessive, courses...

→ **Télévigilance**

Le BIP qui sauve !

→ **Dans mes murs**

Service de maintien à domicile,
soutien psychologique...

→ **Aide-ménagers sociaux**

Exclusivement des travaux ménagers

→ **Prêt de matériel médical**

Lit médicalisé, béquille, tribune...



**VOTRE BIEN-ÊTRE
ET VOTRE SÉCURITÉ,
NOTRE PRIORITÉ**

NOUVEAU SITE WEB
www.safsb.be

Je téléphone de 8h à 16h30 du lundi au vendredi

 **065.67.11.23**

Rue Arthur Descamps 162 - 7340 Colfontaine

Le SAFSB c'est aussi :



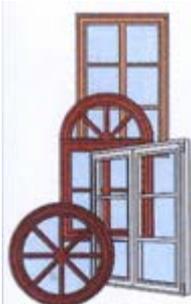


VITRERIE ET MENUISERIE

J.P. DECAMPS s.a.

Depuis
1973

Usine de fabrication de châssis PVC de marque **KÖMMERLING**



Comparons ce qui est comparable
en terme de **QUALITÉ**

- 1) Châssis de 76 mm avec joint central
- 2) 6 chambres d'isolation thermique
- 3) Isolation du châssis **K1,0**
- 4) double vitrage **de K1,0**
- 5) **15 ANS DE GARANTIE** AVEC CERTIFICAT



NOUVEAU SITE WEB :
www.jp-decamps.com

PROFITEZ DU TARIF REVENDEUR POSEUR

-30 % DE REMISE POUR 2800€ D'ACHAT

-35 % DE REMISE POUR 4200€ D'ACHAT

Rue de la Platinerie 11 • **COLFONTAINE** • **Tél : 065 67 41 69**

APRÈS DEVIS, visitez l'atelier de fabrication châssis, car nous n'avons rien à cacher sur la qualité de notre menuiserie PVC !

POMPES FUNEBRES • MONUMENTS

CORDIER

A VOTRE ÉCOUTE 24H/24

- Organisation complète des funérailles en Belgique et à l'étranger.
- 3 Funérariums et 2 salles de réception à votre disposition pour un retour de deuil où tout est prévu pour vous et vos proches.
- Articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles.
- Assurance et prévoyance obsèques.
- Le plus grand choix de monuments de la région, plus de 100 monuments en stock.



WWW.CORDIER.DEFUNT.BE

18, rue Général Leman

DOUR

065/65 36 24

141, rue du Commerce

ÉLOUGES

065/65 22 44

250, rue de l'Industrie

FRAMERIES

065/51 05 15



Le mot de la présidente



Depuis mars 2021, j'ai l'honneur d'assurer la présidence du Centre Culturel de Dour. Poussée par mes valeurs et mes aspirations, je vois distinctement nos atouts et nos forces. Cela me donne une vision claire du chemin à prendre pour savoir comment aborder, consommer et proposer de la culture et de défendre en tout temps nos intérêts.

Même si parfois on ne perçoit pas l'importance de celle-ci, je serai à l'écoute comme je l'ai toujours été pour être proche afin de soutenir la créativité dans des projets humains ou l'on se sentira bien dans des développements associatifs et surtout locaux afin de pouvoir aborder sereinement l'après crise sanitaire en reconnectant les gens par des petites formules chaleureuses qui nous permettrons d'avancer en sécurité. Écouter, informer, éduquer, mais aussi mobiliser, exécuter et rassurer, les maîtres-mots sont nombreux tout en rassemblant sous une même bannière tous les acteurs de notre entité. Je suis heureuse de pouvoir faire partie de cette belle et dynamique équipe de votre Centre Culturel.

Votre bien dévouée présidente.

Catia Pompilii.

Centre Culturel de Dour De l'Air!



Après de nombreux mois d'arrêt forcé, le Centre culturel de Dour peut enfin retrouver son public et ses artistes.

A cette fin, les Centres culturels du borinage ont fait le choix de s'associer pour proposer une programmation concertée baptisée «De l'Air!» tissée avec leur tissu artistique et associatif.

Une manière de boucler la boucle de cet épisode tumultueux, en quelque sorte.

Concrètement, cette opération culturelle a pour objectif de proposer, entre mi-mai et mi-juillet, une multitude de rendez-vous artistiques au cœur des jardins des centres culturels mais



également dans d'autres lieux où le public, en manque de Culture, aura à cœur de prendre une bonne bouffée de cet «air culturel».

Retrouvez la programmation complète via notre site internet et réseaux sociaux.

Au plaisir de vous retrouver

L'équipe du Centre culturel

Festivités du 21 juillet

Cette année encore, nous sommes dans l'incertitude quant à notre possibilité d'organiser notre traditionnel 21 juillet.

En effet, à l'heure d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas encore les règles qui seront en vigueur.

Nous pouvons, toutefois, vous confirmer que nous assurerons notre devoir de mémoire et que des commémorations au cimetière de Dour auront bien lieu. Nous souhaiterions organiser également notre traditionnelle braderie dans la Grand-Rue, l'occasion pour tous de découvrir l'aboutissement et le résultat

des travaux réalisés ces derniers mois dans la rue commerçante.

Une programmation, en accord avec les décisions futures prises par le comité de concertation relatives à la crise sanitaire (kermesse, concert, feu d'artifice), vous sera proposée au plus vite.

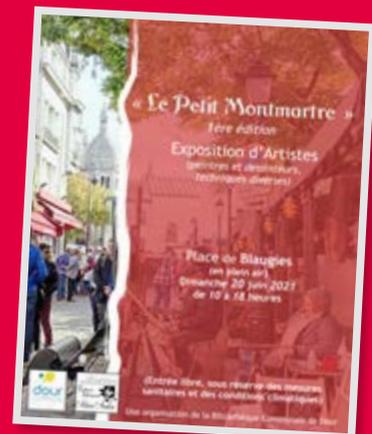
Revenez vers nous pour plus de renseignements (Aude Brichaux: 065/761.826) et consultez régulièrement notre site Internet ainsi que la page Facebook de notre commune. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui seront réservées à cet événement si cher aux dourois.

« Le Petit Montmartre » Première édition

Le dimanche 20 juin de 10h à 18h sur la place de Blaugies

Exposition d'artistes | Entrée gratuite, gestes barrières

Sous réserve des mesures sanitaires et de la météo



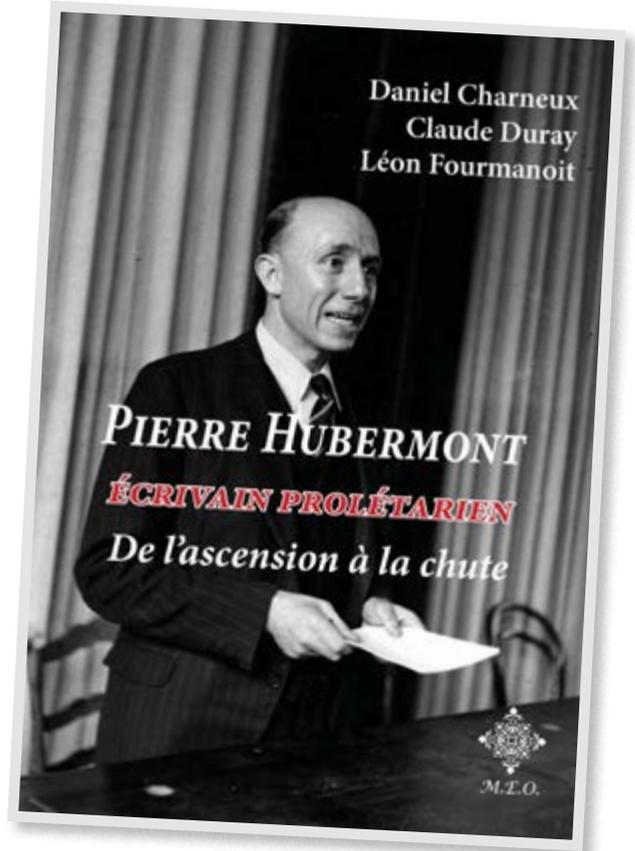
Littérature : deux Dourois parlent d'un troisième.

Daniel Charneux, Claude Duray et Léon Fourmanoit, Pierre Hubermont, écrivain prolétarien, de l'ascension à la chute, éditions M.E.O., 2021. ISBN 978-2-8070-0280-7

Joseph Jumeau, né en 1903 à Wihéries dont son père sera bourgmestre de 1921 à 1945, publie en 1930, sous le pseudonyme de Pierre Hubermont, *Treize hommes dans la mine*, un grand moment de la « littérature prolétarienne ». Très à gauche dans le Parti Ouvrier Belge, il dérive pourtant vers l' « Ordre Nouveau » dès 1940 et collabore avec l'occupant, d'abord comme journaliste, puis comme président de la Communauté Culturelle Wallonne. Arrêté en 1944, il est déféré devant le conseil de guerre. Condamné à la détention à perpétuité, il est libéré dès 1950 et continue à écrire sans plus jamais trouver d'éditeur.

Deux auteurs bien connus à Dour viennent de publier aux éditions M.E.O., avec la complicité de Léon Fourmanoit, un ouvrage consacré à Pierre Hubermont :

- **Claude Duray** étudie depuis une quinzaine d'années l'histoire sociale et politique du Borinage. Il plante le décor historique, social et politique de l'époque.
- **Daniel Charneux** a lu toute l'œuvre disponible de Pierre Hubermont qu'il commente avec le point de vue du romancier et du romancier.



de l'air! DOUR Fête la MUSIQUE

dans les Centres Culturels du Borinage

samedi 19 Juin 2021

Une organisation du **CENTRE CULTUREL DE DOUR**

SPECTACLE • DÉAMBULATION • CONCERT • COVER BAND

Le Belvédère • Grand-Place
Jardin du Centre Culturel
De la Place Verte à la Grand-Place

Infos & Réservations : +32(0)65.761.847 / Centrecultureldour.be

AKRO PERCU
Part du **Belvédère**
11H00
5,00 € • Places assises
RESERVATION OBLIGATOIRE !

SOURISSIMO'S BAND
De la **place Verte** à la **Grand-Place**
A partir de 14H00
Gratuit • accès libre

RADIO PAILLETES
Grand-Place
16H00
Gratuit • Placement debout
RESERVATION OBLIGATOIRE !

HAS BEEN
Centre Culturel Jardin
19H00
5,00 € • Placement debout
RESERVATION OBLIGATOIRE !

Les Jauges sont limitées au regard du protocole COVID-19 en vigueur
Design & Mise en page - JD © Ne pas jeter sur la voie publique

Le plastique, c'est pas fantastique !

En 2017, notre commune fut désignée commune « zéro déchet ».

Plusieurs actions virent alors le jour afin d'entrer pleinement dans cette dynamique : défi famille (avec distribution de « boîte à tartines » et de gourdes), organisation d'ateliers divers (cuisine des restes, fabrication de produits cosmétiques, customisation de vêtements, jardinage et compostage,...), distribution de sacs en tissu réutilisables estampillés « Dour zéro déchet », amélioration du tri sélectif dans les écoles communales et les différents services administratifs, utilisation de produits naturels pour entretenir les bâtiments communaux, installation de fontaines à eau,...

Ce jeudi 6 mai, afin de devenir des « super héros du zéro déchet » et de

conscientiser davantage les élèves et les équipes éducatives de nos écoles communales, le Collège a pris la décision d'acquérir du matériel scolaire « zéro plastique ». Ce marché public permettra d'équiper nos écoles en stylos avec corps en carton 100% recyclé, tailles-crayons en bois, lattes en bois, classeurs et intercalaires en carton 100% recyclé, ...

C'est peut être « une goutte d'eau dans l'océan » mais de cette manière, nous espérons conscientiser les élèves (et leurs parents) de l'importance du zéro déchet (et zéro plastique) en espérant qu'ils deviennent de véritables « influenceurs » en bonne(s) pratique(s).

Vincent Loiseau

Echevin de l'Enseignement.



Les pollinisateurs sauvages, des insectes irremplaçables

Pour un accueil favorable aux pollinisateurs sauvages, il est essentiel de commencer par réduire les facteurs qui peuvent impacter négativement ces derniers. Cela passe tout d'abord par l'arrêt total d'utilisation des pesticides et adapter ses méthodes de gestion. Dans un second temps, cela passe par la conservation des milieux naturels et le respect de la spontanéité de la vie sauvage. En effet, de nombreuses plantes sauvages ou de "mauvaises herbes" sont extrêmement importantes pour les pollinisateurs. Les méthodes de gestion différenciée peuvent être d'une très grande aide afin d'aller dans ce sens.

Quelles fleurs pour les pollinisateurs?

Plus généralement, pour favoriser les pollinisateurs sauvages, il est important de prévoir des ressources florales diversifiées et en abondance. Attention



à bien veiller à ce que des fleurs soient disponibles toute l'année (de mars à octobre) et à proximité des sites de nidification. Pour favoriser les syrphes, penser à diversifier les habitats qui abritent les larves (haies, zones humides et sèches, mares, bois mort...). De la même manière, pour favoriser les papillons, favoriser les plantes hôtes

dont se nourrissent les chenilles. Il faut savoir que le mois de juin est la période où le plus d'espèces d'abeilles et de syrphes sont présentes, c'est donc une période où il faut idéalement préserver les ressources florales au maximum!



Concours du plus beau potager dourois 2021

Malgré les nombreuses difficultés dues au contexte sanitaire, l'édition de l'année dernière rencontra un franc succès.

Nous avons donc décidé de reconduire l'expérience en 2021 pour une seconde édition!

Le concours est ouvert à tous les citoyens qui résident sur le territoire de notre commune (Dour, Wihéries, Elouges, Blaugies, Petit-Dour) et qui jardinent eux-mêmes un potager familial (lui aussi se situant sur l'entité de Dour).

Les lauréats de l'édition 2020 ne peuvent concourir cette année – mais ils le pourront à nouveau l'an prochain!

L'appel aux candidatures sera clôturé le 30 juin minuit.

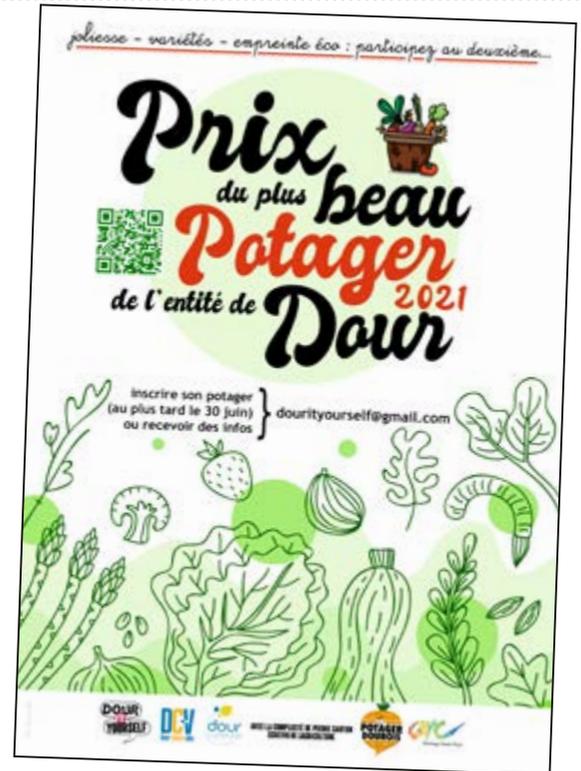
Les candidatures reprendront les éléments suivants:

- Quelques mots à propos du potager, sa taille, ses spécificités, sa description générale, la diversité (légumes/plantes...).
- Quelques photos du potager.
- Toutes vos coordonnées envoyées à l'adresse postale «Dour It Yourself Rue grande, 65» ou par e-mail «dourityourself@gmail.com»

J'aurai l'honneur de présider le jury constitué d'experts venant d'horizons divers et variés.

Les jurés visiteront les potagers durant l'été afin de définir le classement des lauréats.

Sauf contrordre, la remise des Prix (chèques cadeaux, matériel de jardinage, etc) se tiendra lors du premier marché Saveurs & Terroir le vendredi 3 septembre 2021 (Grand'Place de Dour)



Pierre CARTON

1^{er} Echevin en charge de l'Agriculture

Commémorations du 8 mai 1945

Respect et reconnaissance aux patriotes



Cette année, nous avons pu reprendre en nombre restreint nos commémorations pour le 76^{ième} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

En effet, les règles drastiques appliquées suite à la pandémie du COVID 19 ont été quelque peu assouplies mais à notre grand regret, nous n'avons pu convier les élèves et étudiants de nos écoles.

L'office œcuménique au Temple protestant a lui aussi dû être annulé.

Gageons que l'année prochaine, nous pourrons être tous présents ensemble pour rendre hommage aux patriotes tombés pour la préservation de nos libertés.

Pierre CARTON

1^{er} Echevin en charge des Associations patriotiques

Monsieur Michel Leroy – Président de l'association des vétérans et humanitaires



Le 18 mai, nous avons appris une bien triste nouvelle, Michel nous avait quitté ...

Michel est un ancien militaire belge. Au cours de sa carrière, il a réalisé de nombreuses missions périlleuses pour défendre la patrie et les plus faibles. Patriote, il nous a accompagnés dans toutes nos commémorations jusqu'à l'ultime, le 8 mai dernier.

Il a reçu à cette occasion la décoration d'Officier de l'ordre de la Croix belge. Il en était, à juste titre, très fier.

Michel a maintenant rejoint ses camarades de combat, sans aucun doute, ils l'ont accueilli à bras ouverts.

Je présente mes très sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses nombreux amis.

Au revoir mon ami

OPTIQUE SÉVY 2

Avant d'acheter,
COMPAREZ !!!

Service et travail soignés
Examen de la vue (sur RDV)

Face Cie



**VENEZ DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS
ET COMPOSER VOTRE MONTURE**

**FORFAIT
LUNETTES**
2^e PAIRE POUR
1€*

**VERRES
SOLAIRES
PROGRESSIFS**
100€*

**VERRES
SOLAIRES
UNIFOCAUX**
30€*

* Montures et verres - Offre non cumulable - Voir conditions en magasin

Rue F. Dorzée 25A - BOUSSU - Tél. : 065/ 51 51 78
Rue Grande 48 - BASÈCLES - Tél. : 069/ 57 57 40



Robert & Fils SPRL Gandibleux

Depuis 1969

**N°1 DE VOTRE RÉGION
EN PROTECTIONS
SOLAIRES EXTÉRIEURES**

Protections solaires
Volets mécaniques et électriques
Vitrerie
Châssis - Portes Alu et PVC
Portes de garages sectionnelles

HAROL®

SHOWROOM BLAUGIES : 2, rue Culot-Quezo - 7370 BLAUGIES (Dour)
Tél. : 065 67 43 52 - GSM 0475 55 35 89 - Fax : 065 66 35 57

BUREAU DOUR : 35, rue d'Offignies - 7370 DOUR
Tél. : 065 63 12 10 - GSM 0473 53 97 20 - Fax : 065 63 23 28

www.gandibleux.com - email: robert.gandibleux@skynet.be



Règlement général de police administrative (RGPA) - Focus

Détenir et circuler avec un animal : les règles à respecter

Voici notre 2^e volet de notre focus explicatif du RGPA dédié, cette fois, à nos animaux de compagnie. La Commune est responsable de la sécurité et de la salubrité publique, mais également de la commodité de passage sur l'espace public, y compris la circulation des animaux domestiques.

CIRCULATION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Circuler sur la voie publique avec vos animaux est autorisé mais vous avez l'obligation d'assurer LA SECURITE, LA SALUBRITE et LA COMMODITE DE PASSAGE

COMMENT ?

<p>Pour les animaux non-domestiques, une autorisation du bourgmestre est nécessaire</p>	<p>Ne circuler qu'avec autant d'animaux que vous pouvez contrôler</p>	 <p>Les chiens doivent être tenus en laisse (longueur max : 200 cm)</p> <p>Une muselière est obligatoire pour les chiens dit dangereux</p> <p>Il est interdit d'exciter ou ne pas retenir son chien lorsqu'il attaque ou poursuit des passants</p> <p>Bien entendu, il est interdit d'intimider, d'incommoder ou de provoquer quiconque à l'aide de son chien y compris entre voisins</p>
<p>Pas de dressage sur la voie publique</p>	<p>Interdiction d'endommager les plantations ou autres objets de l'espace public</p>	
<p>Les animaux sont interdits dans les établissements publics (sauf chien d'assistance)</p>	<p>Interdiction de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs</p>	
<p>Obligation de remettre en état l'espace public qui aurait été souillé par votre animal (pour les chiens comme pour les chevaux)</p>		

En cas de morsure, votre chien devra être présenté immédiatement à un vétérinaire comportementaliste qui décidera des éventuelles mesures à prendre. En cas de refus ou d'inaction, votre chien sera saisi et identifié.

Dans un délai de 2 jours ouvrables, il ne pourra être récupéré que contre la levée de la saisie et paiement des frais

ATTENTION : NE PAS LAISSER ERREUR SON ANIMAL

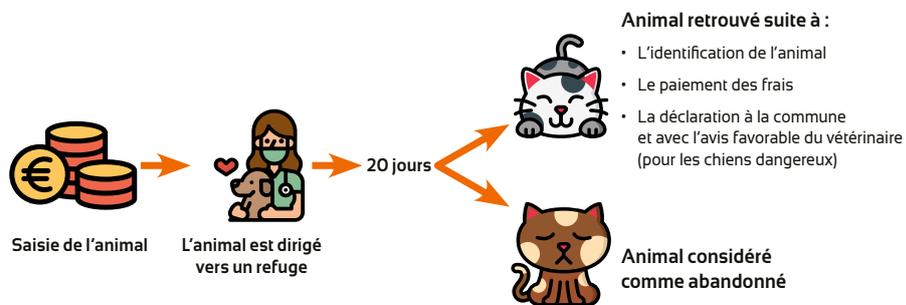
Sur la voie publique



Sur le terrain d'autrui sans son autorisation (y compris les jardins)



Si un animal est trouvé, celui-ci sera saisi selon la procédure suivante :



Si vous souhaitez augmenter vos chances de retrouver votre animal de compagnie égaré, vous pouvez rendre vos données d'identification publiques : <http://bienetreanimal.wallonie.be/news/ne-prenez-pas-le-risque-de-perdre-votre-chien-ou-votre-chat-rendez-vous>

DETENTION : CONDITIONS

Si vous adoptez un animal, vous devez lui apporter :

- Une alimentation
- Des soins
- Un logement/abri adapté(s) à votre animal

Vous avez également l'obligation de clôturer votre propriété afin d'éviter que celui-ci ne prenne la fuite et cause des dommages à autrui. Sachez que votre animal ne peut être attaché continuellement sauf si celui-ci dispose de suffisamment d'espace et de mobilité et que cela ne l'expose pas à des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables.

Pour des questions de salubrité, vous devez également tenir votre lieu de détention en état de propreté (écurie, poulailler, pigeonnier, etc.). De plus, vous ne pouvez pas détenir plus de 10 chats chez vous.

Pour entretenir des bonnes relations de voisinage, vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire cesser tous aboiements et cris intempestifs.

Déclaration des chiens dangereux

Savez-vous que vous avez l'obligation de déclarer à la commune dans les 15 jours (de l'adoption ou de votre

installation) si vous hébergez un chien dit dangereux en vous munissant :

- Du carnet sanitaire
- De l'attestation d'identification du vétérinaire
- D'une preuve d'une assurance
- D'une preuve de fréquentation d'une école/un club de dressage

Cette déclaration doit être présentée à tout moment lors de vos sorties sur l'espace public.

Pour plus d'informations: <http://bienetreanimal.wallonie.be/home.html>

Crèches

La crèche « Les Doux Rêveurs »,

capacité de 56 lits - Accueil de 0 à 36 mois, du lundi au vendredi, de 7h à 18h.

La crèche « Les P'tits Doux Rois »,

capacité 36 lits - Accueil de 0 à 36 mois, du lundi au vendredi, de 7h à 18h.

Notre philosophie de travail se construit autour de l'enfant, en associant les parents dans l'accueil. Il est évident qu'une relation de confiance est primordiale et riche de sens tant pour l'enfant, le parent que pour le professionnel. Notre attention au quotidien porte sur le développement à l'autonomie, sur la socialisation et la reconnaissance de l'enfant comme une personne unique. Chaque enfant, chaque parent arrive à la crèche avec son histoire et il est essentiel de considérer la singularité de leur parcours.

Nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre, une visite de nos locaux et des professionnels encadrants. Nos projets pédagogiques détaillés sont accessibles et nous prendrons le temps pour vous les présenter si vous le souhaitez.

Depuis peu, nous entrons dans un projet Green Deal...La découverte de la nature au travers de différentes activités telles que la plantation de légumes, d'herbes aromatiques, de fleurs dans notre potager, ... Nous les sensibilisons, en fonction de leur âge, au monde qui les entoure.

Tarifs: La participation financière est fixée selon les revenus des parents. Vos frais de garde sont déductibles fiscalement.

Au plaisir d'accueillir votre famille au sein de nos milieux d'accueil.

ASBL AGAPE

Présidente : Nathalie Authome
Coordination des milieux d'accueil:
Nathalie Bertrand

La crèche « Les P'tits Doux Rois »



Rue du chêne brûlé, 40 à 7370 Dour : 065/659.284 - lespetitsdourois@hotmail.com

Directrice : Nathalie Bertrand : 0475/93.63.38
(la remplaçante temporaire : Sonia Di Prima)

La crèche « Les Doux Rêveurs »



Rue de Belle Vue, 21 à 7370 Dour
065/654.137 - 0476/96.61.30
lesdouxreveurs@hotmail.com

Directrice : Catherine Robert



Plan Communal de Mobilité

Au printemps 2021, la collaboration entre la Commune de Dour, le SPW Mobilité et le bureau d'études AGORA-Urba a débuté pour la réalisation du nouveau Plan Communal de Mobilité. Celui-ci vient actualiser le PCM précédent qui datait de 2009.

En 2007, Dour s'était associé à Frameries, Boussu, Colfontaine et Quaregnon pour lancer le Plan Inter Communal de Mobilité (PICM) du Borinage. Cette étude a été à l'origine du contournement du centre-ville, du réaménagement de la N552, ou encore des renforcements du réseau en faveur des modes doux (piétons et cyclistes notamment).

Aujourd'hui, la commune de Dour vient de relancer l'opération sur son territoire communal.

L'intérêt d'un PCM

L'objectif d'un PCM est d'aboutir sur des mesures concrètes pour améliorer la mobilité du territoire, en prenant en compte l'ensemble de l'espace public, partagé entre tous les usagers. L'étude comprend 3 volets :

- La phase 1 vise à décrire la situation existante à travers un diagnostic.
- La phase 2 définit les objectifs pour améliorer ou résoudre les problématiques issues de la phase 1.

- La phase 3 élabore le plan d'action et son suivi.

Le PCM porte sur des enjeux globaux au sein du territoire, mais également à l'échelle des communes voisines. Selon les principes généraux issus de la Région wallonne, il encourage spécifiquement les alternatives à la voiture individuelle tels les modes actifs, les transports en communs, la voiture partagée, etc.

La participation citoyenne

A l'instar du Plan Communal de Développement Rural en cours, le PCM s'inscrit dans une démarche participative transparente s'appuyant sur de nombreux échanges avec la population. Cette approche citoyenne comportera trois moments forts :

- Dans les prochains mois, une démarche participative sera proposée durant deux soirées en présence du conseiller et de l'échevin en mobilité de la commune. Ce temps de concertation et d'échanges permettra aux participants de partager leurs connaissances du milieu afin qu'elles nourrissent les différentes phases.
- A l'automne prochain, en fin de phase 2, la commune invitera ses citoyens pour une présentation publique du diagnostic et des objectifs définis.

- Enfin, au terme de la phase 3, le plan d'action sera présenté et soumis à la population lors d'une enquête publique, avant la remise de la version finale.

Tout au long de ce processus, un comité d'accompagnement veillera au bon déroulement du projet. Il sera composé des responsables communaux, de la CCATM, des représentants de la Région wallonne, d'associations (Gracq, Atingo, ...), de la police locale et du bureau d'étude.

Un projet communal

La Commune est à l'origine de ce processus subsidié et suivi par la Région wallonne. Il permettra d'avoir une vision d'ensemble de la dimension mobilité, et de répondre de manière proactive aux enjeux présents sur le territoire. Marqué par la volonté de poursuivre la requalification des friches à réaménager, l'amélioration du cadre de vie dans les villages comme dans le centre-ville et les interactions avec l'offre des communes voisines, ce PCM offre un levier d'actions supplémentaire pour développer une vision cohérente à long terme pour Dour.

Le site internet et les bulletins communaux seront les outils de communication privilégiés pour informer des avancées de l'étude et des rendez-vous qui vous seront proposés.

1^{re} étape concrète fin septembre : Réouverture de la Rue Grande avec la mise en place de la nouvelle gestion des parkings

Le 30 mars dernier, nous avons tenu une première réunion importante pour le lancement de l'élaboration de notre nouveau Plan Communal de Mobilité.

Ce projet bénéficie d'un large subside de la région wallonne.

Agora est le bureau d'études spécialisé qui va accompagner le staff communal durant tout le cheminement de ce projet majeur pour la mobilité au sein de nos villages.

Ces dernières années, de nombreux aménagements structurels ont vu le jour sur le territoire dourois :

Le rond-point de la place des Martyrs, la rénovation de la rue de Boussu, le contournement de Dour, le réaménagement complet de la rue d'Elouges, la mise en place d'aménagements de sécurité



Focus sur le stationnement alterné semi-mensuel

La commune reçoit de nombreuses plaintes liées au non-respect des règles de stationnement pour l'ensemble de la commune. Ces plaintes, souvent justifiées, relèvent souvent d'un problème de non-respect du code de la route et d'incivilités de certains. (Stationnement en tout ou en partie sur le trottoir, stationnement devant les garages, etc.)

L'occasion donc de rappeler aux conducteurs quelques règles de stationnement.

Tout d'abord, à l'exception des lieux où la signalisation l'autorise, rappelons que les conducteurs qui stationnent leur véhicule sur le trottoir enfreignent le code de la route et plus grave encore, mettent en danger un enfant, une maman poussant un landau, une personne âgée ... en les obligeant à quitter le trottoir pour circuler sur la route!»

Le projet « stationner en sécurité dans Dour »

Dans ce cadre, la commune de Dour a décidé de mettre en place un projet ciblant les mauvais stationnements. Dans une **première phase préventive**, nos services informent et apposent sur le pare-brise des véhicules mal garés un rappel des règles de stationnement.

Dans **une seconde phase cette fois répressive**, nos services contrôleront et verbaliseront très prochainement ces infractions. A bon entendeur...

Pour rappel, le stationnement est interdit :

- Sur les trottoirs et dans les agglomérations sur les accotements en saillie
- Sur ou à moins de 5m des passages pour piétons/cyclistes
- Aux abords des carrefours à moins de 5m
- La largeur du passage libre est moins de 3m
- Du côté opposé, où le croisement serait rendu malaisé
- Dans les zones « Bleues » stationnement limité à 30 Min

Qu'est-ce que le stationnement alterné ?

Le stationnement alterné est un stationnement par quinzaine. Vous pouvez vous garer pendant 15 jours d'un côté de la rue et de l'autre côté les 15/16 jours suivants.

Le jour et l'heure de changement de stationnement est donc très important.

Comment cela est-il matérialisé ?

Signaux relatifs à l'arrêt et au stationnement alterné.



Ce panneau signifie que **vous ne pouvez pas stationner** de ce côté de la chaussée du 1^{er} au 15 du mois.



Ce panneau signifie que **vous ne pouvez pas stationner** de ce côté de la chaussée du 16 au 31.

A quel moment faut-il changer son véhicule lors du changement de sens ?

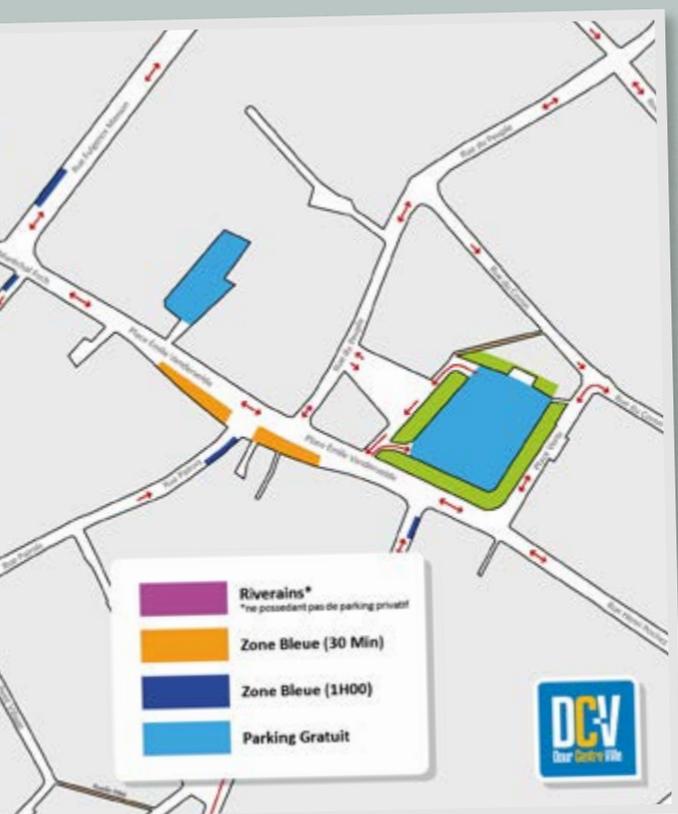
La veille du 1^{er} du mois entre 19h30 et 20h00

La veille du 16^e jour du mois entre 19h30 et 20h00

Conséquence du non-respect de la règle

D'un point de vue purement répressif cette infraction est punissable.

Le non-respect de ce changement de côté entraîne une perturbation des missions de service public pouvant aller jusqu'au blocage des véhicules de secours tels que les pompiers ou les ambulances. Dans certains cas ce sont les camions de ramassage des déchets ou les bus scolaires qui sont à l'arrêt. Mais dans chaque situation, sachez que **ce sont surtout les riverains et les usagers de la route dans leurs déplacements quotidiens qui en subissent les conséquences.**



aux abords des écoles, le Belvédère, le pôle commercial sur le site des anciennes câbleries, etc

Le quartier du Centre-Ville (Grand'Rue, Rue Général Leman, etc) est en passe d'être totalement rénové.

Le premier coup de pioche pour la construction du learning center aura lieu cette année encore.

Plusieurs projets de nouveaux logements privés sont également à l'étude, cela amènera de nouveaux habitants dans notre commune.

Nous devons nous adapter pour garder une mobilité fluide pour nos concitoyens.

Pour obtenir un résultat à la hauteur de notre ambition, nous avons besoin de l'aide de tous.

La Police, l'ASBL Dour Centre-Ville, le TEC, nos services communaux, etc sont déjà mobilisés mais votre avis, celui des citoyens est aussi indispensable => N'hésitez pas à nous faire part de vos constats, idées, suggestions. Cela enrichira les analyses en cours et le résultat final ne pourra qu'être meilleur !

Pierre CARTON

1^{er} Echevin en charge du Plan Communal de Mobilité

**DEVIS
GRATUIT**



Tout pour toit

Toitures - Tuiles - Ardoises - Charpentes
Tous types de bardage
Pose d'EPDM - Isolation par l'intérieur et l'extérieur

Rue César Depaepe, 12 à WIHÉRIES
Tél. 065/95.48.52 - 0477/23.55.38

www.toutpourtoit.be



**L'AGENCE LOCALE
POUR L'EMPLOI ASBL**

Place E. Vandervelde, 30
DOUR

**CONTACTEZ-NOUS AU
065 67 82 25**

AIDE MÉNAGÈRE À DOMICILE

**NETTOYAGE EFFECTUÉ
PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ.**

**Les aides ménagères
sont à votre service pour :**

**LE MÉNAGE
LE NETTOYAGE DES VITRES
LE REPASSAGE À DOMICILE
LA PRÉPARATION DES REPAS**

CENTRALE DE REPASSAGE

Prise et remise du linge (service gratuit)

1 Heure = 9 € (1 Titre-service)

**À VOTRE SERVICE
DEPUIS
16 ANS**



Travaux

Avenue Victor Regnard

La réfection d'une partie de l'Avenue Regnard: portion comprise du Rond-point de l'Épine jusqu'au premier plateau ralentisseur (cimetière).



Petit Contournement de Dour

Une nouvelle route et une piste cyclo-piétonne de liaison entre la rue de Boussu et le zoning puis le chemin de Thulin est ouverte depuis le mois de mars.

Une autre nouvelle voirie permet aussi d'assurer la liaison avec la rue Camille Moury et le chemin des fours en longeant les installations de Dour Sports.

Un beau chantier qui se termine. Il restera dans les prochains mois à y finaliser les plantations et l'éclairage.



Place de Blaugies

L'entreprise TRBA a réalisé des travaux de rénovation de la Place de Blaugies dans son entièreté : rabotage de l'ancien tarmac et pose d'un nouvel asphaltage. Bel espace d'accueil pour le marché du jeudi et la Saint Hubert



Rue de la Frontière

L'entreprise TRBA a effectué des travaux de réfection de plusieurs dalles de béton en mauvais état dans la rue de la Frontière.

Une autre phase est prévue en 2022



Rue du Warne

Vu l'état des voiries suite au dégel, des réparations urgentes ont été réalisées

par les ouvriers communaux dans la rue du Warne.



Rue Saussette

En collaboration avec TRBA (asphaltage), nos ouvriers communaux ont réalisé la réfection d'un tronçon de 60 m de la rue Saussette : fond de coffre, sous-fondation, fondation, filets d'eau, bordures et trottoirs en pavés.

Encore du travail de professionnels !



Location vélos et trottinettes

au centre sportif d'Elouges

TARIF VELO

Journée complète de 9h à 18h

Demi-journée de 9h à 13h et de 13h à 18h

Sur réservation au 0478 73 05 51

ADULTE :

Demi-journée : 10,00 €

Journée : 15,00€

ENFANT :

Demi-journée : 5,00 €

Journée : 8,00€

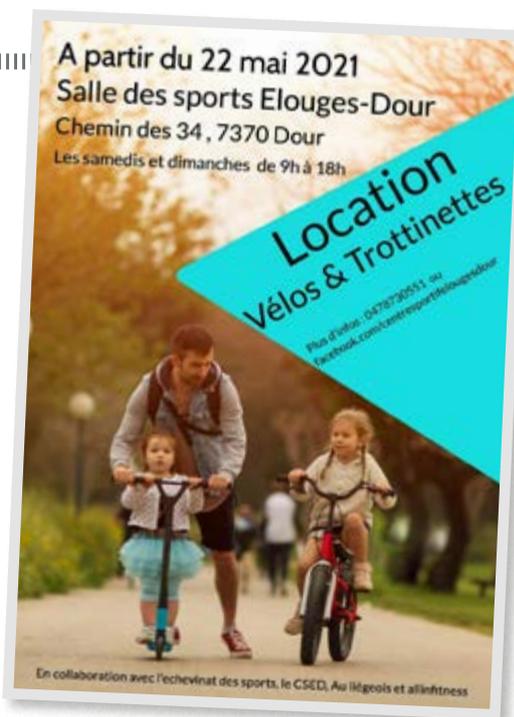
TROTTINETTE :

Demi-journée : 2,50 €

Journée : 5,00€

ATTENTION : CAUTION DE 50 €

La signature d'un document de décharge et votre carte d'identité sont obligatoires. Celle-ci sera conservée le temps de la location



Comment demander une surveillance habitation pendant vos vacances?

Police Veille

Vous partez en vacances, en voyage d'affaires, vous êtes hospitalisé et vous laissez votre immeuble inoccupé, la police des Hauts-Pays met gratuitement à votre disposition un service de surveillance de votre habitation.

Avec l'arrivée de l'été, vous êtes nombreux à envisager de prendre quelques jours de repos bien mérités. Si vous prévoyez de vous absenter durant une période plus ou moins longue, pensez que votre habitation peut être la cible de cambrioleurs.

Il existe des mesures de prévention simples à mettre en place et vous pouvez demander à la police de garder un œil sur votre habitation durant votre absence.

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour demander une surveillance habitation :

1. Introduire votre demande en ligne sur le site www.police-on-web.be Vous devrez vous identifier à l'aide d'un lecteur de carte eID, ou via itsme, token, ... Il s'agit du moyen le plus rapide puisque votre demande arrivera directement dans votre commissariat de proximité.
2. Compléter le formulaire papier que vous pouvez vous procurer auprès de votre commissariat de proximité ou sur le site web de la zone de police www.police.be/5329. Le formulaire complété devra ensuite être déposé ou envoyé à votre commissariat de proximité.
3. Prendre rendez-vous avec votre inspecteur de proximité qui pourra vous aider à compléter le formulaire en ligne. Lors du rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de vos codes de sécurité.

Dans tous les cas, votre demande doit être introduite au **minimum 7 jours** à l'avance.

La période d'absence ne peut excéder 3 mois et ne peut être plus courte que 7 jours.

Grâce à cette demande, votre habitation fera l'objet d'une attention particulière des inspecteurs de police de la zone durant votre absence. Des patrouilles régulières seront effectuées aux abords de votre immeuble, de jour comme de nuit, et si des problèmes ou des irrégularités sont détectés, la police prendra contact avec les personnes que vous aurez désignées dans le formulaire de demande.

Vous pourrez ainsi vous absenter l'esprit tranquille.

Bureau de police de DOUR : Informations pratiques

Accueil :

Rue de l'Yser, 2 - 7370 Dour

065/75 15 60

E-mail : ZP.HautsPays.Quartier.Dour@police.belgium.eu

Site web : www.police.be/5329

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00.

La prise de rendez-vous est recommandée (auprès de l'accueil, par téléphone ou par mail)

En cas d'urgence :

Formez le 101

Chef de poste :

Inspecteur Principal D. FERNEZ



Police Locale

Hauts-Pays



Vos inspecteurs de proximité :

1^{er} Inspecteur P. DATH

Dour centre secteur 2 ()*

Inspecteur D. DEMOUSTIER

Elouges

1^{er} Inspecteur JP. DENONCIN

Wihéries

1^{er} Inspecteur W. DRUART

Dour centre secteur 3 ()*

1^{er} Agent V. HELEWAUT

1^{er} Inspecteur E. HUYLEBROECK

Blaugies, Petit-Dour

Inspecteur E. LECRON

Dour centre secteur 4 ()*

1^{er} Inspecteur M. LISPET

Dour centre secteur 1 ()*

1^{er} Inspecteur F. WASTIEL

(*) voir secteurs sur www.police.be/5329/contact/votre-quartier

Accueil : Sabine MASSY



Hubo

Valable jusqu'au
30/06/2021

-15%*

SUR TOUT

- * Sur remise de ce bon vous recevez 15% sur la totalité de votre ticket de caisse.
- * Uniquement à HUBO DOUR jusqu'au 30/06/2021.
- * Non cumulable avec les articles repris dans nos dépliants, autres promotions et réductions, combustibles gaz, les vélos électriques, les tondeuses robots, la Carte cadeau Hubo et tous les paquets Box&Go.
- * Max. 1 bon par client.



CODE DE REDUCTION EN LIGNE
ISYSDVRU

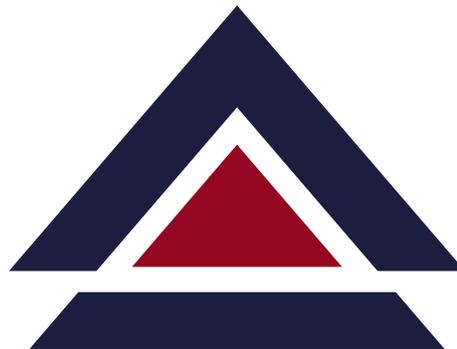


5 400620 104846

A. LAVENNE ASSURFINANCE

SPRL

TOUTES ASSURANCES PRETS ET CRÉDITS
PLACEMENTS



19 rue Grande - DOUR

Tél. : 065/65 33 51

DEVIS GRATUIT

bureau@lavenneassur.be - www.lavenneassur.be



FSMA : 013923A

Ets DURIGNEUX

SRL

*Vins, Champagnes,
Apéritifs et Spiritueux
Horeca, Cash-beissons,
Particuliers*



**Magasin ouvert du mardi au mercredi de 10h 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 18h - Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**

Rue de l'Eglise, 45-49 • WIHÉRIES - Tél. : 065 63 18 83



Prendre son envol du domicile parental, le CPAS peut-il me venir en aide ?

Pour enrayer la pandémie de COVID-19, la Belgique a lancé une campagne massive de vaccination qui a débuté début 2021. Les experts semblent de plus en plus convaincus que cette vaccination massive est le seul moyen pour, à terme, retrouver notre «vie d'avant».

A ce stade, les autorités belges ont considéré qu'il ne fallait pas rendre la vaccination COVID obligatoire. Selon elles, ce sont les convictions et l'adhésion qui devraient permettre d'atteindre l'objectif fixé au niveau national qui est de 70% de la population vaccinée. De ce fait, nous pouvons dire que nous sommes tous tributaires du choix de la population en général et que notre décision personnelle aura un impact sur l'ensemble des belges.

L'ensemble des personnes vivant ou travaillant au home «Le Bon Repos» a conscience de cette réalité. C'est pourquoi la majorité des résidents et du personnel a décidé de se faire vacciner. Nous sommes fiers de vous informer qu'à ce jour 93% des résidents et plus de 75% du personnel sont vaccinés!

Ce taux de vaccination est bien supérieur au taux de vaccination moyen en Région Wallonne qui est respectivement de 86% et 58%.

Il y a bien sûr eu des doutes, des craintes, ... mais au final une grande partie a «sauté le pas».

Un grand bravo à tous.

Suivre des études, débiter dans la vie, ... Cela nécessite parfois de quitter la maison de ses parents. Par exemple, parce que l'école ou l'université est éloignée, l'ambiance est tendue en famille, ... Mais comment s'en sortir financièrement, si les parents ne peuvent ou ne veulent pas assumer le coût de cette autonomie ?

Le jeune peut à certaines conditions obtenir l'aide du CPAS.

La crise sanitaire que connaît actuellement notre pays accroît la difficulté pour les jeunes de se lancer sur les chemins de l'emploi, d'obtenir un permis de conduire, de maintenir leurs études et la difficulté pour les parents de pouvoir faire face aux frais qui y sont associés.

Les jeunes peuvent demander l'aide du CPAS sous différentes formes :

- Une aide financière (Revenu d'intégration sociale (RIS) ou aide sociale financière)
- Une aide alimentaire
- Une aide médicale
- Une aide pour payer la garantie locative et les premiers loyers
- Une aide pour l'achat d'un ordinateur/ de matériel scolaire, ...

Ces aides sont conditionnées. En effet, le CPAS vérifie si le jeune remplit les conditions relatives à l'octroi de l'aide et lui propose l'aide la plus adaptée à sa situation.

Quitter les parents? Prendre son indépendance? Une nécessité?

Le CPAS dans le cadre de son enquête va devoir analyser la situation du jeune et évaluer la nécessité pour le projet du jeune de quitter le domicile familial. Dès lors, un jeune qui voudrait simplement quitter ses parents pour prendre son indépendance provoquerait sa propre indigence et pourrait ne pas bénéficier d'une aide du CPAS.

Par contre, le jeune pourra être aidé si le CPAS peut constater combien la situation familiale est conflictuelle, ou si les parents ne peuvent plus héberger le jeune dans des conditions acceptables. A la suite de sa demande, le CPAS effectuera une enquête sociale au cours de laquelle le jeune devra présenter les éléments justifiant sa situation. A savoir que le CPAS peut également, dans le cadre d'une rupture familiale, avoir un rôle de médiateur entre les parents et le jeune qui ne parviennent plus à communiquer, à s'entendre.

Il est essentiel que le jeune dont le projet est de quitter le domicile familial avec l'aide du CPAS devra préalablement prendre tous les renseignements auprès du Service 18-24 ans.

La condition d'absence de ressources?

Le Revenu d'Intégration Sociale est un revenu résiduaire c'est-à-dire «subordonné à des démarches destinées à faire valoir ses droits à d'autres prestations sociales ou alimentaires auxquels la personne pourrait prétendre.»

Dès lors, la principale condition pour avoir droit à l'aide du CPAS est de ne pas avoir de ressources suffisantes.

Le CPAS évalue si le jeune a assez de ressources pour vivre dignement et prend en compte le fait d'avoir un job étudiant, un logement gratuit à disposition, une contribution alimentaire des parents, des allocations familiales propres, ...

Tous les revenus ne sont pas pris en compte de la même façon. Certains revenus sont exonérés (pas pris en compte). D'autres partiellement exonérés (on ne prend en compte qu'un certain montant).

Par exemple, les bourses d'études ne sont pas prises en compte (à certaines conditions). Les allocations familiales comptent uniquement si le jeune les perçoit pour lui-même.

Quel CPAS peut m'accompagner ?

Le jeune étudiant devra introduire sa demande auprès du CPAS de la commune où il est domicilié au moment de sa demande. Dans le cas d'un étudiant de plein exercice, le

CPAS restera compétent pour toute la durée ininterrompue des études.

Un étudiant de plein exercice doit :

- Suivre des études à temps plein dans un établissement agréé, organisé ou subventionné par les Communautés

Si le jeune est inscrit comme demandeur d'emploi au FOREM, il devra introduire sa demande auprès du CPAS de la commune où il réside à titre de résidence principale (peu importe son lieu de domicile), ce qui compte c'est le lieu où il se trouve régulièrement.

Plan fortes chaleurs et ozone

Le Service Public Fédéral intérieur (Direction générale centre de crise) a mis en place « le plan fortes chaleurs et ozone » afin de prendre les dispositions nécessaires en faveur de la population de chaque commune en période de canicule.

Le C.P.A.S. de DOUR, en collaboration avec l'Administration communale, informe la population douroise des différentes phases d'alerte en cas de fortes chaleurs et/ou d'une concentration trop élevée d'ozone dans l'air qui doivent être prises par les citoyens durant ces périodes. Le C.P.A.S. affiche les mesures

générales et les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs.

Le principe est appliqué en vue d'informer les groupes à risque parmi la population, sensibles aux conséquences néfastes d'une canicule :

- les jeunes enfants
- les personnes âgées
- les personnes malades
- les personnes vivant dans des bâtiments surpeuplés ou mal isolés.

Pour toute information, vous pouvez contacter le C.P.A.S. de DOUR durant les heures d'ouverture au 065/45 08 90.



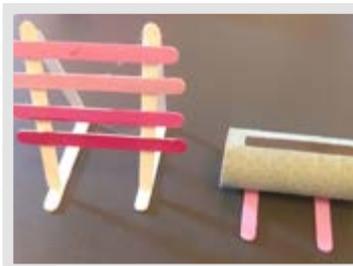
Quand le lien social se crée par visioconférence !

Il arrive souvent en ces temps de confinement que les personnes s'isolent, s'ennuient.

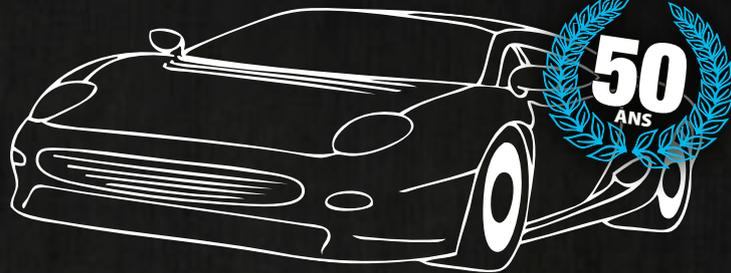
C'est pour ces raisons que depuis mars 2021, le CPAS a mis en place en visioconférence des ateliers culinaires et créatifs qui permettent de restaurer les liens tout en se distrayant.

Une fois par mois, des ateliers sont proposés en collaboration avec l'article 27 et les ateliers gourmands de Quiévrain.

Le matériel est mis à leur disposition pour qu'elles puissent réaliser leurs créations.



ROLLAND AUTO EQUIPEMENTS



MONTAGE - ATELIER - RÉPARATION - DIAGNOSTIC



Entretiens & Réparations toutes marques



Diagnostic Électrique & Électronique



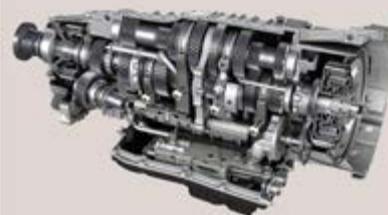
Réalisation d'échappement inox sur mesure



Pièces & Restauration de véhicules de collection

NOUVEAU

**ENTRETIEN COMPLET
DES BOITES DE VITESSE
AUTOMATIQUES**
(convertisseur hydraulique
et refroidisseur compris)



NEW



Perte de puissance
Démarrages difficiles
Surconsommation
Gaz polluants

Nettoyage moteur

Circuit d'admission - Injecteurs
Vanne EGR - Turbo - FAP



+ Propre =
+ Économique



Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h // Fermé le mercredi et le dimanche

Rue Debast, 48A

QUIÉVRAIN

Tél. : 065 457 853 Mail : rolland.auto@skynet.be

www.rolland-auto.be

Rolland Auto Equipements



Le Logis Dourois scrl



✉ 13-14 rue des Anémones
7370 Dour

Service administratif :

✉ 065/61.20.10

Service technique :

✉ 065/61.20.20

☎ 065/61.20.28

@ info@lelogisdourois.be

🌐 www.lelogisdourois.be

Permanences :

Le lundi de 9h30 à 11h30

Rue des Anémones 13-14 à Dour

Le mercredi de 13h30 à 15h30

Rue des Anémones 13-14 à Dour

Le vendredi de 9h30 à 11h30

Rue des Anémones 13-14 à Dour

Les permanences à la rue Sainte-Barbe 27 à ELOUGES sont actuellement suspendues et reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront. Nous vous accueillons en toute sécurité en salle de permanence à la Cité Chevalières.

Virginie BOURLARD

Présidente

☎ 0476/36.91.15

Ludovic CASTELAIN

Vice-Président

☎ 0495/12.20.56

Mot de la Présidente et du Vice-Président

Plus de 5 millions pour rénover une partie des logements du Logis dourois!

En date du 3 mars 2021, le Logis Dourois a obtenu du Ministre du Logement, l'approbation de son plan de rénovation 2020-2024 pour un montant subsidié de plus de 5 millions d'Euros.

Le subside octroyé doit obligatoirement permettre de rénover au minimum 157 logements et nous devons obligatoirement arriver à un PEB B et laisser la possibilité d'arriver à du A lors de futurs travaux.

Le plan de rénovation porte sur :

- Rénovation de 24 logements à la cité de la Toureille
- Rénovation de 69 logements à la cité Hyacinth Harmegnies
- Rénovation de 39 logements à la cité Jules Cantineau
- Rénovation de 25 logements à la cité du Repos

Au niveau financier,

Coût projet total : 7.770.305,88€

Subsides total : 5.498.925,00€

Part 25% LD initial : 1.832.795,00€

Part manquante LD : 438.405,88€

Part totale LD : 2.271.380,88€

L'égouttage, façades, toitures, ventilation, chauffage, isolation par le sol, menuiserie, ...

L'exercice de ce plan est un beau challenge, avec 3 objectifs qualitatifs :

- Les logements rénovés doivent répondre à tous les critères de sécurité-salubrité.
- Les logements rénovés doivent atteindre au moins la certification PEB de niveau B avec des objectifs de performance sur les indicateurs spécifiques PEB et permettre, dans une phase ultérieure de travaux, d'obtenir une certification PEB de niveau A en moyenne sur l'ensemble du parc de logement public.

- La priorité doit être donnée à la rénovation de logements ayant avant travaux un label F ou G.

C'est pourquoi, le choix de chaque projet de rénovation de logements proposé au plan est motivé individuellement



par une approche globale du Logis Dourois qui a motivé l'ensemble de ces paramètres pour la rénovation de son parc immobilier.

De plus, pour le suivi de ces améliorations, il y aura, auprès de nos locataires, un accompagnement social. Celui-ci sera d'une aide afin d'utiliser au mieux le logement avec de bons gestes pour l'environnement et ses dépenses énergétiques.

Ce sont des objectifs ambitieux qui répondent pleinement aux attentes du Gouvernement Wallon. C'est la concrétisation du droit fondamental de disposer d'un logement décent dans une perspective de transition environnementale.

A ce beau projet, s'ajoute également un subside « impulsion logement » de plus d'un million d'euros et qui nous permettra de refaire une partie des toitures à la Cité Chevalières ainsi que l'isolation et la réfection de façades de 10 maisons à la Cité H. Harmegnies et 16 maisons à la Cité Sainte-Odile.»

Nous bénéficierons également d'un plan subsidié d'embellissement qui servira à refaire une partie des venelles à la Cité Chevalières.

À titre personnel, nous tenions à remercier l'excellent travail effectué par le personnel de notre Société de Logement. Un dossier important et développé en profondeur a été fourni afin d'obtenir ce subside. Nous remercions chaque membre de l'équipe Technique ainsi que notre Directrice Gérante, c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite de cette réussite.

Virginie BOURLARD

Présidente

☎ 0476/36.91.15

Ludovic CASTELAIN

Vice-Président

☎ 0495/12.20.56

Plan de Cohésion Sociale



Les ateliers de recherche d'emploi



Besoin d'un coup de pouce dans vos recherches ?

Réaliser un CV, rédiger des lettres de motivation, consulter les offres d'emploi du Forem et organiser sa recherche active d'emploi.

Les permanences « emploi » des mardis et des jeudis sont maintenues uniquement sur RDV !

Les ateliers de recherche de logement



Vous souhaitez être soutenu dans vos démarches de recherche de logement ?

Comment remplir une candidature ? Comment gérer un entretien téléphonique avec un propriétaire ?

Un travailleur social vous reçoit uniquement sur RDV.

En partenariat avec le CPAS de Dour

En été, on s'amuse dans les quartiers de 14h00 à 16h00 !



Du 5 au 9 juillet :

« Je respecte mon quartier » pour les jeunes de 12 à 18 ans à la cité H. Harmegnies.

« Au potager » pour les enfants de 6 à 12 ans à la Maison de quartier d'Elouges.

Du 12 au 16 juillet :

Activités « bien-être et multisports » pour les enfants de 6 à 12 ans à la cité Chevalières. Petite fête de quartier UNIQUEMENT sur inscription le vendredi 16 juillet dès 18h00.

Du 19 au 23 juillet (sauf le mercredi 21 juillet) :

« Cuisine créative » pour les enfants de 6 à 12 ans à la Maison de Quartier.

« Prenons soin de nous et de notre quartier » pour les enfants de 6 à 12 ans à la Cité Sainte-Odile.

Du 26 au 30 juillet :

« Embellissons nos quartiers » pour les jeunes de 12 à 18 ans à la cité Jules Cantineau et à la Cité Sainte-Odile. Petite fête de quartier UNIQUEMENT sur inscription le vendredi 30 juillet dès 18h00.

« Nature et récup » pour les enfants de 6 à 12 ans à la cité H. Harmegnies.

Du 14 au 22 août

Parcours Land'Art (promenade libre balisée et aménagée)



Parcours familial libre de +/- 5Km

De l'art dans la nature et la nature de l'art...

Afin de valoriser les circuits pédestres, l'équipe du PCS (en collaboration avec plusieurs associations locales) vous propose de réaliser un parcours sous forme de jeu de piste avec un questionnaire.

Les questionnaires seront distribués à la demande et devront être apportés ou envoyés à la Maison de quartier afin d'avoir votre récompense.

Du 16 au 20 août :

« Multisports » pour les jeunes de 12 à 18 ans à Wihéries.

Du 23 au 27 août :

« Décompresse avant la rentrée » pour les jeunes de 12 à 18 ans à la cité Chevalières.

Pour toutes les activités organisées au sein des maisons citoyennes, une contribution financière de 1€ par jour et par participant sera demandée.

Une question ? Une idée ? Un projet ? Les travailleurs sociaux de proximité sont à votre service

N'hésitez pas à nous contacter !

Chef de projet/assistante sociale : Virginie URBAIN

Assistante Sociale : Sandra DESCAMPS
Educateurs spécialisés : Kelly BOULARD, Cédric DE BRUYN.

✉ Rue du Commerce, 143 à 7370 Elouges

@ pcs.dour@gmail.com

☎ 065/69 10 18

☎ 0477/04 78 42

📘 club 7370 – Plan de Cohésion Sociale de Dour



SECURITY

- Installation
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Électricité générale
- Système d'alarme



0471 71 18 43

38, rue du Joncquois à BLAUGIES

dhrv1979@gmail.com

Entreprise autorisée par le SPF intérieur sous le N° 0762.648.048

 **Espace s.a.**
Assurances • Prêts • Immobilier

TOUTES ASSURANCES
CREDITS A LA CONSOMMATION
CREDITS HYPOTHECAIRES

Mettez-nous au défi !

Étude gratuite de votre dossier d'assurances

Quality Insurance Solutions



17 rue Grande - DOUR

Tél. : 065 65 65 65

Fax 065 65 65 66 - info@espace-assurances.be

Ouvert du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 17h00 – Samedi et dimanche : fermé

SUR RENDEZ-VOUS

FSMA : 011856A



SERVICE RAPIDE !

Ouvert toute l'année
de 7h à 12h et de 13h à 17h30

95, rue Aimeries - DOUR
Tél. : 065 659 250

Fax : 065 650 543 • dour.materiaux@skynet.be

BRICO

BOUSSU

Rue des Chauffours 21

Tél. : 065 55 21 02

20%*

**SUR
1 ARTICLE
AU CHOIX**

SUR PRÉSENTATION DE CE BON ET DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ BRICO

*Valable jusqu'au 15/07/2021 - Voir conditions en magasin.

Ouvert le lundi de 13h à 19h, du mardi au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h30



A. MIRAUX
Bijouterie Horlogerie et création de bijoux
A. MIRAUX Rue Grande 72 - DOUR
Tél. : 065 650 660
alain.miroux@skynet.be
www.miroux.be
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Fermé le mardi.



okineo
VOTRE PARTENAIRE SANTÉ

KINÉSITHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE

Prise en charge rapide, urgente, efficace
même les weekends et jours fériés

CABINETS :

DOUR - COLFONTAINE - QUAREGNON
CUESMES - HONNELLES
et **NOUVEAU à MONS**

à **DOMICILE** également :
(région **Mons-Borinage** et **Honnelles**)



PRENEZ RENDEZ-VOUS
au 065 67 43 14 ou sur www.okineo.be

Nos écoles communales

L'école primaire de l'Athénée, ainsi que l'école secondaire de l'Athénée Royal de DOUR, rencontrent toujours plus de succès. Ces deux implantations ont un réel besoin de locaux supplémentaires pour accueillir vos enfants dans des conditions optimales.

Faute d'espace disponible, il est toutefois impossible de créer de nouvelles classes pour le primaire.

Tenant compte de la disponibilité de classes spacieuses à l'école du Centre, le Collège communal a décidé de déplacer l'école primaire de l'Athénée dans ces locaux.

Afin de garantir un accueil de qualité tant pour les élèves que pour l'équipe

éducative, des dossiers de rénovations de ces locaux sont d'ailleurs en cours ou à l'étude, travaux qu'il n'était pas possible d'envisager à l'Athénée puisque les bâtiments appartiennent à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Toute l'équipe éducative actuelle de l'école de l'Athénée rejoindra donc l'équipe éducative déjà en place de l'école du Centre dès la rentrée de septembre. De cette sorte, cette nouvelle école de l'Athénée comportera non seulement la section primaire existante mais également une section maternelle.

La direction de l'ensemble sera assurée par Madame Dominique DELFOSSE. Ainsi, nous disposerons d'une solide

équipe réputée à la fois en maternelle et en primaire.

Le nouveau grand parking de la rue Général Leman permet un accès direct aux classes maternelles et primaires ainsi que la dépose des enfants qui vont à l'Athénée Royal secondaire.

L'école de l'Athénée a toujours eu pour vocation de préparer les enfants à l'enseignement secondaire et poursuivra donc son étroite collaboration avec l'Athénée Royal et son corps professoral dans différentes organisations.

Retrouvez ci-dessous nos différentes écoles communales que nous avons le plaisir de vous présenter :

ECOLE FONDAMENTALE DE MORANFAYT



Direction: Madame Stéphanie BEECKMANS
Téléphone: 065/65 40 86
– ec001126@adm.cfwb.be

Classes maternelles et primaires de Moranfayt, rue du Chêne Brûlé, 84
Immersion linguistique en anglais de la 3^e année maternelle à la 6^e année primaire

ECOLE FONDAMENTALE DE PETIT-DOUR

Direction: Madame Fabienne ABRASSART
Téléphone: 065 / 65.03.22
– ec001127@adm.cfwb.be

Classes primaires de Petit-Dour, rue Ropaix, n° 40



Classes maternelles de Petit-Dour, rue du Trieu, 4



Classes maternelles et primaires de Plantis, rue des Fondsvarts, n° 2

ECOLE FONDAMENTALE D'ELOUGES

Direction: Monsieur Gaëtan BALLEZ
Téléphone: 065 / 65.58.58
– ec001124@adm.cfwb.be



Classes maternelles et primaires d'Elouges, rue Charles Wantiez, n° 27

ECOLE FONDAMENTALE DE WIHERIES

Direction: Madame Nancy COULON
Téléphone: 065 / 65.97.94
– ec001123@adm.cfwb.be



Classes maternelles et primaires de Wihéries, rue de la Carrière, n° 5



Classes maternelles de la Gare, rue Emile Cornez, n° 17

DÈS LA RENTRÉE PROCHAINE

ECOLE FONDAMENTALE DE L'ATHENEE

Direction: Madame Dominique DELFOSSE
Téléphone: 065 / 65.23.92
– ec005377@adm.cfwb.be



Classes maternelles et primaires de l'Athénée, rue Decrucq, 27
(anciennement école du Centre)



Classes primaires de Blaugies, rue de la Frontière, n° 196



Classes maternelles de Blaugies, rue de la Frontière, n° 214

Les inscriptions se feront uniquement sur RV du 01.07 au 05.07.21 (sauf pour l'école de l'Athénée en cours de déménagement à cette période) et du 26.08 au 31.08.21

Stages d'été 2021

Comme en 2020, la crise sanitaire nous contraint à revoir notre organisation de l'accueil du temps libre durant l'été à défaut de la plaine pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans

Pour les petits (2 ½ ans à 6 ans): encadrement par des animatrices spécialisées, jeux, promenades, bricolage, danses, ...

Pour les grands: sport, danse, jeux extérieurs, bricolage, excursions, randonnées, ...

Pour tous: Natation, excursions, visites diverses, ...

PERIODE: du 2 au 29 juillet 2021 de 09 heures à 17 heures.

LIEU 1 :

Ecole communale de Moranfayt,
ou Ecole communale de Plantis,

Tél. Jusqu'au 30 juin 2021; administration communale: 0471/18.26.41 – durant les stages 065/65.40.86 ou 0472/09.90.14

LIEU 2:

Ancienne Maison communale de Wihéries, rue Ferrer, 14 - 7370 Dour (maternelle) ou Ecole communale de Wihéries (primaires)

Le lieu sera déterminé en fonction du domicile de l'enfant.

Tél.: 0471/18.26.41 ou 0472/09.90.14
serverine.tzamantakis@communedour.be

Organisée et subsidiée par l'administration communale, reconnue par l'Inspection de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, les stages d'été accueillent

les enfants de 2 ½ ans à 12 ans (tout enfant qui n'aura pas atteint l'âge de 13 ans au 1^{er} juillet).

Prix de la journée: 2€ pour les enfants domiciliés dans l'entité

5€ pour les enfants domiciliés hors entité

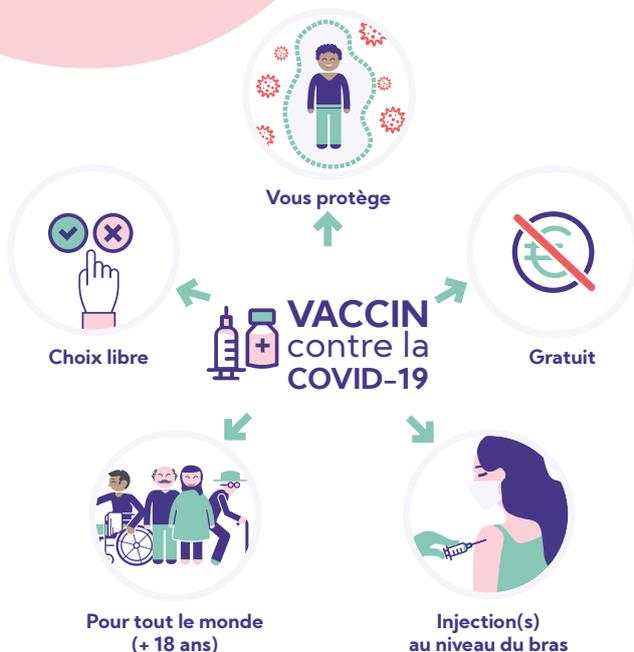
Ce prix comprend: Les collations du matin et de l'après-midi, et le transport.

ATTENTION suite aux conditions sanitaires, les repas de midi ne sont pas prévus.

Remboursement partiel par la mutuelle.

Intéressé? Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur le site web de la commune www.communedour.be

je me
vaccine.be



Wallonie

Pour plus d'informations :



Envie de vous faire vacciner et toujours en attente de votre convocation ?

RDV sur le www.qvax.be

Choisissez le nom d'un centre dans les environs

- Colfontaine
- Ronquières
- Mons
- Binche

Et choisissez un maximum de plages horaires

• Pour trouver une **solution de transport gratuite** vers un centre de vaccination **appelez le 0800/ 54 621**

• Il vous est possible de vous inscrire sur Qvax.be afin de bénéficier de doses restantes dans un des centres de vaccination.

Si vous rencontrez de réels problèmes de locomotion, veuillez prendre contact avec le Plan de cohésion sociale au 065/69.10.19 ou au 065/69.10.18 (chaque jour entre 08h30-12h00 et 13h30-16h00) afin que les travailleurs sociaux puissent vous aider à trouver une solution.

2 CENTRES DE VACCINATION PRÈS DE CHEZ VOUS :

Espace Magnum - Avenue Dr Schweitzer, 100 - Colfontaine

Lotto Mons Expo -Avenue Thomas Edison, 2 -Mons

www.letec.be

PARENT ASSURANCES SRL



Accueil, sérieux, compétences,
conseils personnalisés, la réputation du bureau
PARENT ASSURANCES n'est plus à faire.

DES PACKAGES COMPÉTITIFS EN ASSURANCE AUTO
Avec les produits P, Aedes a toujours
une solution pour votre assurance auto!
P30, P35, P40, P50, P60...

Que vous soyez trentenaires, quarantenaires, cinquantenaires et même soixantenaires, Aedes propose des produits uniques sur le marché: les produits P. Il s'agit avant tout d'une **garantie RC Auto avec assistance après accident qui couvre votre responsabilité civile** en cas d'accident causé à un tiers et lorsque votre responsabilité est engagée. L'originalité réside dans le fait que la prime est unique, quel que soit le véhicule assuré et quel que soit le code postal du preneur.

Rue de l'Yser, 58 à DOUR
065 69 01 37 • 065 69 01 38

sophie.parent@parentassur.be
c.julie@portima.be • Loredana.z@portima.be

Ouvert tous les jours **SUR RENDEZ-VOUS** de 8h30 à 12h et de 13h à 17h - Vendredi jusque 16h - Fermé le samedi



**CENTRE QUALIFIANT
GENEVIÈVE JONAS**
Formation d'aides familiaux

DEVENEZ
AIDE FAMILIAL·E·
EN **10 MOIS !**

**SÉANCE D'INFO
LE 28 JUIN**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

 **065.67.11.23**

 **cq@safsb.be**

Rue Arthur Descamps 162 - 7340 Colfontaine

Centre agréé par la Wallonie



NOUVEAU
DÉBUT DE LA
FORMATION
LE **3 SEPTEMBRE**



**VOTRE AVENIR,
NOTRE PRIORITÉ**

Le SAFSB c'est aussi :



Orthopédie protechnik

Prothèse - Orthèse - Bandagisterie - Ceinture - Corset - Minerve
Semelle - Chaise roulante - Aide à la mobilité - ...

www.orthopedieprotechnik.com

Près des Grands Prés

Boulevard Initialis 6
7000 Mons

+32 65 84 52 28
+32 474 99 18 66

PARKING
FACILE & GRATUIT

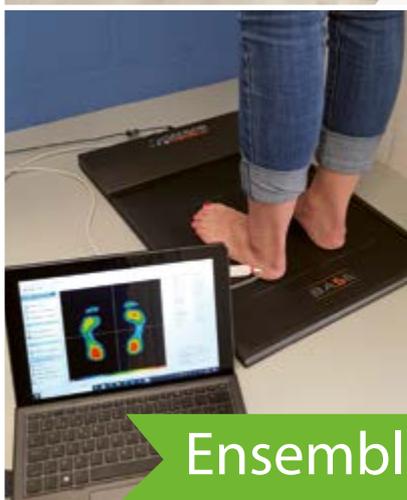
info@orthopedieprotechnik.com



Système d'aide à la propulsion électrique



Prenez rendez-vous en ligne via notre site
www.orthopedieprotechnik.com



Ensemble, repoussons les limites ▶▶▶